

Chargé de mission économie de proximité et accompagnement d'entreprises

Synthèse de l'offre

Employeur :	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY 16 pl de la liberation bp 50085 43003Le puy en velay cedex
Grade :	Attaché
Référence :	O043201100161548
Date de dépôt de l'offre :	18/11/2020
Type d'emploi :	Vacance d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/03/2021
Date limite de candidature :	17/01/2021
Service d'affectation :	Economie

Lieu de travail :

Lieu de travail :	16 pl de la liberation bp 50085 43003 Le puy en velay cedex
--------------------------	--

Détails de l'offre

Grade(s) :	Attaché Rédacteur
Famille de métier :	Développement économique et emploi > Action économique
Métier(s) :	Autre

Descriptif de l'emploi :

Au sein du pôle économie de proximité, le chargé de mission met en œuvre et anime la politique de soutien à l'économie de proximité de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay en cohérence avec le schéma de développement commercial.

Profil demandé :

- formation supérieure (bac + 5) en sciences économiques, aménagement du territoire ou développement local
- expérience professionnelle dans un poste similaire
- connaissance du milieu économique, artisanal et commercial
- maîtrise du suivi financier et administratif des dossiers

- connaissance du cadre des collectivités territoriales et des process décisionnels
- esprit d'initiative et dynamisme
- sens du contact, goût pour le travail en équipe et partenarial
- capacité à l'animation de groupes, à la promotion des projets et à la négociation
- disponibilité, notamment en soirée pour les réunions
- maîtrise des outils informatiques
- permis B

Mission :

- anime le tissu économique local et le réseau de partenaires (chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, initiative Haute-Loire, GAL du Pays du Velay, pôle emploi, ADIE, BGE, etc...)
- assure l'accompagnement des porteurs de projets de commerce/artisanat
- anime le comité de suivi des porteurs de projets en lien avec les partenaires de l'accompagnement d'entreprises
- porte assistance aux communes dans le développement de leurs projets commerciaux : appui méthodologique, partage et diffusion des savoirs, etc
- assure le maillage territorial via la structuration et l'animation d'un réseau d'acteurs communaux de façon à renforcer l'accompagnement des candidats à l'installation et les projets de transmission-reprise
- assure une veille territoriale en matière de politique de soutien au commerce et une mobilisation lors d'appels à projets (notamment régionaux) ou contractualisations territoriales
- accompagne le développement du portail de l'immobilier de l'entreprise en cours de réflexion
- met en œuvre des animations économiques territoriales en faveur de la création d'entreprises, la transmission-reprise d'entreprises : forum de la création d'entreprises avec pôle emploi, sessions d'accueil de porteurs de projets, etc...
- participe à des campagnes de prospections des porteurs de projets hexogènes
- met en œuvre les dispositifs d'aides aux entreprises de la Collectivité
- accompagne les associations de commerçants et l'office de commerce et de l'artisanat de l'agglomération dans la mise en œuvre de démarches partagées à l'échelle du périmètre de la Communauté d'Agglomération

-

Contact et informations complémentaires : Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser, avant le 17 janvier 2021, à : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Service des Ressources Humaines 16 place de la Libération BP 50085 43003 LE PUY EN VELAY cedex

Téléphone collectivité : 04 71 04 07 80

Adresse e-mail : recrutement.rh@lepuyenvelay.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.